

# Inscription scolaire 2024-2025

## Du 19 février au 26 avril 2024

### Sont concernés :

- Les familles Talançonnaises dont l'enfant entre en classe de **Petite Section**.
- Les nouveaux arrivants qui s'inscrivent soit en maternelle, soit en élémentaire.

**Avant de contacter la directrice de l'école, vous devez IMPERATIVEMENT** procéder à l'inscription administrative de votre enfant à partir du dossier téléchargeable sur le site internet de la commune : <http://www.reyrieux.fr>.

Ce document est à compléter et à signer par la personne exerçant l'autorité parentale et à envoyer assorti des justificatifs nécessaires de préférence par mail à [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr) ou à remettre à l'accueil de la mairie.

Après instruction de votre dossier, **un certificat d'inscription administrative** sera envoyé à la directrice de l'école de votre enfant. Un mail de confirmation d'inscription vous sera envoyé sur la boîte mail renseignée sur la fiche de préinscription.

La famille devra **ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école**, afin de procéder à l'inscription définitive de l'enfant et programmer une visite de l'école.

### RAPPEL DE LA PROCEDURE



① - Télécharger le dossier de préinscription sur <http://www.reyrieux.fr>



② - Envoi sur la boîte mail [education@reyrieux.fr](mailto:education@reyrieux.fr) du dossier complété avec les justificatifs.



③ - Réception du mail de confirmation établi par le service éducation (pensez à vérifier vos spams !).



④ - Prise de rendez-vous avec la directrice de l'école pour l'inscription définitive et la visite de l'école.

Ecole Maternelle – Caroline VOUTA (Directrice)  
04 74 00 30 77 - Déchargée le lundi

Ecole Élémentaire – Estelle DART (Directrice)  
04 74 00 16 43 - Déchargée de classe